

*HiSCoD*

## **Bourgogne-Franche-Comté**

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Nolay le 14 septembre 1785
Identifiant	HISCOD_01892
Date	Année 1785 Mois : Septembre Jour : 14 Jour de la semaine : Mercredi
Localisation	Lieu historique : Nolay Lieu : Nolay Code commune : 21461 Latitude : 46.951499939 Longitude : 4.63062000275
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Dijon Sous-entité administrative : Beaune
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Bourgogne-Franche-Comté Sous-entité administrative : Côte-d'Or
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Autres formes de conflit ; Typologie originale : Type 1302 : Assemblée, fête baladoire, foire dégénération en affrontement Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Oui

## Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 1993 : « En ce jour de foire, deux cavaliers de la maréchaussée sont requis par un huissier par l'arrestation d'un débiteur, effectivement réalisé. Mais une querelle éclate : deuxième arrestation. L'homme que l'on vient d'arrêter et conduit aux prisons (fermées), puis à l'auberge, de même que le premier détenu. Une "foule considérable" se rassemble à la porte de la prison. Violence contre les cavaliers. De même, grabuge à l'auberge et les détenus s'évadent. Sentence de la Connétable du 10 mars 1786 confirmée par le Parlement le 1er septembre 1786. »

Description (anglais) : -

## Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 1993. Arch. nat., Z 1c 461 [link]. Arch. nat., AD III 17, pièce 127. Arrêt du Parlement de Paris du 1er juillet 1786.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

## Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19